

## **MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOCIALE À SHERBROOKE** - PROGRAMME SOLIDARITÉ TRANSPORT -

**Sherbrooke, le 11 juin 2020** – La Société de transport de Sherbrooke (STS), la Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke ainsi que le Comité de développement social et communautaire de la Ville de Sherbrooke annoncent la mise en place d'un projet pilote offrant aux personnes et aux familles à faible revenu des laissez-passer mensuels à un tarif solidaire. Le Programme Solidarité Transport permettra, à plus de 400 personnes, une réduction de 40 % sur l'abonnement mensuel (accessible au transport urbain et au transport adapté).

La tarification sociale du transport collectif est une mesure visant à améliorer la mobilité sociale, spatiale et économique des personnes qui, en raison de leur faible niveau de revenu ou de leur statut, sont exclues, partiellement ou totalement, de l'utilisation de ce service.

« Nous sommes fiers de proposer une réduction des tarifs afin d'offrir aux citoyens à faible revenu, une meilleure offre de transport et une plus grande mobilité des personnes, sources de valeur pour Sherbrooke », souligne Marc Denault, président de la STS.

### **Un partenariat au cœur de l'offre**

Un modèle de tarification solidaire unique, issue d'un partenariat, entre la STS et les intervenants communautaires de la région. L'idée originale provient d'un plan d'action local multisectoriel porté par la Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CSLPES) regroupant des institutions et des organismes communautaires.

« Née d'un projet collectif, l'équité sociale est au cœur de cette offre. Elle permet ainsi d'accroître l'accessibilité au transport collectif et de favoriser l'intégration sociale de tous les citoyens, notamment par l'accès au marché du travail, à l'éducation, aux services et aux loisirs, par exemple », mentionne Christian Bibeau, directeur général de la CDC.

## **Programme Solidarité Transport**

Solidarité Transport s'adresse aux personnes et aux familles à faible revenu qui désirent se déplacer en transport en commun.

- Inscription au [www.solidaritetransport.ca](http://www.solidaritetransport.ca)
- Critères d'admissibilité :
  - prestataire d'aide ou de solidarité sociale;
  - être sans emploi et arrivé au Canada depuis moins de 12 mois;
  - avoir un revenu familial sous le seuil de faible revenu.
- Contactez la CDC pour plus d'information au 819 821-5807.

## **Un soutien aux citoyens depuis 2014**

Ce partenariat entre le milieu communautaire et la STS s'est amorcé il y a plus de cinq ans. Par l'entremise de la CDC, plusieurs organismes communautaires ont offert à leurs membres un service de transport en commun.

- La CDC et la STS collaborent afin de permettre aux organismes de se procurer et de distribuer gratuitement des titres aux personnes dans le besoin;
- Plus de 35 organismes communautaires sherbrookoïses ont déjà distribué des titres de transport à plus de 4 000 personnes.

– 30 –

Pour renseignements :

Catherine Routhier | Coordonnatrice aux communications

Société de transport de Sherbrooke

Tél. : 819 564-2687, poste 351

Cell. : 581 991-0376

[catherine.routhier@sts.qc.ca](mailto:catherine.routhier@sts.qc.ca)

Mélanie Houle | Coordonnatrice – Solidarité Transport

CDC de Sherbrooke

Tél. : 819 821-5807

[coordinationtransport@cdcsherbrooke.ca](mailto:coordinationtransport@cdcsherbrooke.ca)

